## Questions orales

la Communauté européenne moyennant des droits pouvant aller jusqu'à 200 p. 100.

Tout ce que nous essayons de dire, c'est que c'est une guerre commerciale extrêmement cruelle.

Les Américains ont une attitude très hostile envers les agriculteurs canadiens et leur causent des problèmes.

M. Harvey (Edmonton-Est): Prenez-vous en à eux, Charlie.

M. Mayer: Oui, nous nous en prendrons à eux. Nous avons montré aux Américains que nous sommes prêts à les affronter, comme nous l'avons fait dans le cas des Européens.

## L'ÉQUITÉ SALARIALE

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

La grève des fonctionnaires se poursuit. Et la colère et le découragement des employés ne peuvent que s'exacerber devant le manque de respect que le gouvernement leur témoigne.

En 1984, durant la compagne électorale, le premier ministre s'est engagé personnellement auprès des Canadiennes à promouvoir la parité salariale. Il a réintéré cet engagement en 1988. La parité salariale existe au Canada depuis 1977.

Pourquoi le premier ministre ne montre-t-il pas que son gouvernement est de bonne foi, pourquoi ne respecte-t-il pas son engagement vis-à-vis des Canadiennes et pourquoi ne fait-il pas adopter immédiatement la loi sur la parité salariale?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, je suis ravie de répondre à la députée parce que, effectivement, c'est notre gouvernement qui a institué la parité salariale. Qui a versé la plus grosse somme à ce titre, soit 370 millions de dollars.

Par exemple, une secrétaire qui au cours des dernières années a reçu 7 000 \$ en paiement de parité salariale, recevra cette année, en plus de son salaire, 1 289 \$. Si elle gagne toujours moins de 27 000 \$, elle touchera 500 \$ de plus.

J'estime que notre gouvernement n'a pas son pareil pour ce qui est de notre engagement et des mesures que nous prenons pour atteindre la parité salariale. [Français]

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Il est clair que le gouvernement et le premier ministre ne respectent pas l'engagement fait aux femmes du Canada. La Commission des droits de la personne a dit que les actions du gouvernement sur ce problème sont inadéquates. Je pose donc encore la question au premier ministre: Pourquoi le gouvernement ne met-il pas maintenant en vigueur la législation, tout simplement?

[Traduction]

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, permettez-moi de répéter à la députée qu'effectivement, le gouvernement applique la parité salariale.

Environ 73 400 fonctionnaires bénéficient de cette loi sur les salaires et 81 millions de dollars seront versés cette année en paiements au titre de la parité salariale, surtout aux femmes fonctionnaires.

Nous continuerons de peaufiner les lois sur les salaires, mais l'employé ordinaire, le commis ou la secrétaire qui ont bénéficié de la parité salariale, je pense qu'eux savent que nous avons respecté cet engagement et que nous continuerons de le faire.

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre.

Les règlements que le gouvernement a conclus en matière d'équité salariale sont inadéquates. C'est ce qu'affirment la Commission de conciliation ainsi que la Commission des droits de la personne. La ministre responsable de la situation de la femme s'en rend très bien compte, j'en suis persuadée.

Il faudra peut-être attendre jusqu'à une semaine avant que la loi de retour au travail ne parvienne au Sénat et que ce conflit soit réglé. Dans l'intérêt de la population canadienne, et par respect pour les employés du gouvernement, je voudrais demander au premier ministre pourquoi, au lieu de faire appel à la brigade anti-émeute, d'appeler des hélicoptères à la rescousse, de publier des annonces dans les journaux...

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, il n'est pas facile d'expliquer pourquoi nous estimons que la médiation ne nous mènerait nulle part.